

# Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)

*Kit de Communication*

*Mai 2016*

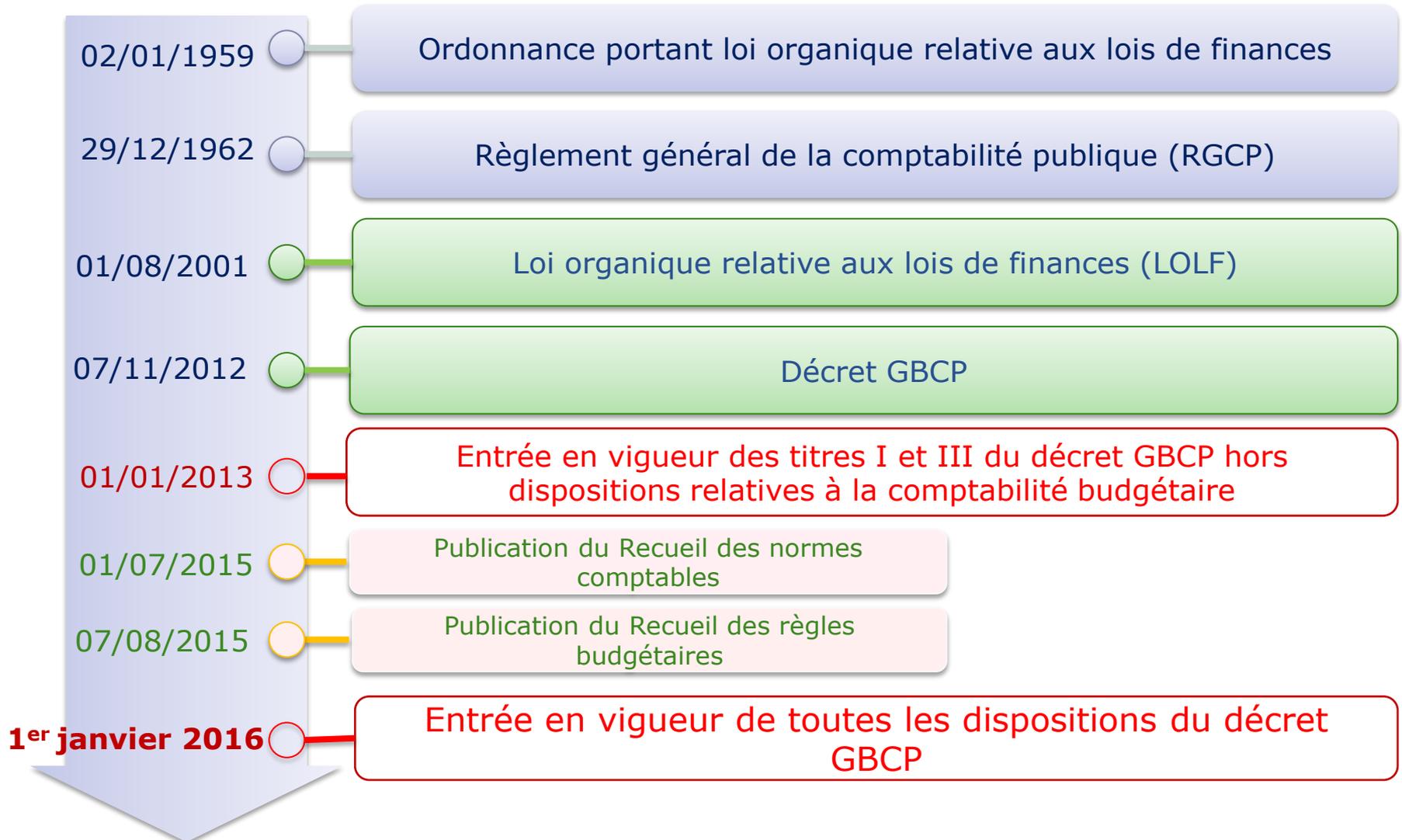


- 1. La mise en œuvre du GBCP**
2. Les concepts clés du GBCP
3. Les travaux à mener au sein de chaque organisme
4. L'accompagnement proposé par les ministères financiers

# 1. La mise en œuvre du décret GBCP

## Contexte

Le décret GBCP s'inscrit dans la trajectoire d'évolution du pilotage des finances publiques voulue par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001 :



# 1. La mise en œuvre du décret GBCP

## Contexte

Le cadre budgétaire et comptable du GBCP s'applique à l'ensemble des organismes au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Pour tous les organismes : présentation du budget initial et des budgets rectificatifs en mode GBCP
- Pour les organismes disposant d'un système d'information compatible, mise en œuvre de toutes les dispositions du « GBCP »
- Pour les organismes ne disposant pas d'un système d'information compatible, fourniture des restitutions transitoires au format GBCP

### 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Mise en œuvre de toutes les dispositions du « GBCP » pour l'ensemble des organismes.

# 1. La mise en œuvre du décret GBCP

## Contexte

La GBCP est portée par un ensemble normatif. Le décret du 7 novembre 2012 est précisé par plusieurs textes parus en 2015.

### LOLF

### Décret GBCP (2012)

#### Arrêtés pour les organismes

DPGECP et  
arrêtés de  
contrôle  
(2014)

Recueil des règles  
budgétaires  
(07/08/2015)

Recueil des normes  
comptables  
(01/07/2015)

Plan de  
compte des  
organismes  
(2015)

Dématéria-  
lisation  
(07/10/2015)

Circulaire relative au cadre budgétaire et comptable

Instruction comptable commune (01/04/2015)

# 1. La mise en œuvre du décret GBCP

## Objectif

La gestion budgétaire et comptable en mode GBCP porte des enjeux d'efficacité, de lisibilité et d'harmonisation de portée opérationnelle, nationale et internationale.

### Europe

- ▶ Harmonisation des cadres budgétaires et comptables
- ▶ Production mensuelle de données budgétaires et comptables actualisées et fiables



## Décret relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique - GBCP



### Etat

- ▶ Modernisation de la fonction financière et comptable
- ▶ Amélioration de la soutenabilité budgétaire



### Organismes

- ▶ Développement de la démarche de pilotage budgétaire
- ▶ Amélioration de la qualité comptable et de l'auditabilité des comptes
- ▶ Amélioration de l'efficacité de la fonction financière (dépenses, recettes, comptabilité, etc.)
- ▶ Mise à disposition d'un cadre budgétaire et comptable unifié facilitant le dialogue avec les tutelles et avec les instances de contrôle

# 1. La mise en œuvre du décret GBCP

## Les limites du cadre de gestion actuel

**1**

**Le budget est contraint par l'exécution comptable : un même cadre utilisé pour deux objectifs distincts (budgétaire et comptable) :**

- Une prévision et le pilotage budgétaire portés par **les natures comptables**.
- Une comptabilité budgétaire **ne donnant pas la possibilité de piloter la dépense dès son origine**.
- Des événements qui ne devraient se traduire que par des écritures comptables (charges et produits calculés ; mandats et titres pour ordre) **consommant des crédits budgétaires**.

**GBCP** → **Deux comptabilités indépendantes**

**2**

**Les contrats pluriannuels ne sont couverts que partiellement par des engagements comptables limités aux mandatements attendus sur l'année**

→ **L'impact financier pluriannuel des contrats n'est pas pris en compte** (risque sur la soutenabilité budgétaire).

**GBCP** → **Engagements juridiques pluriannuels  
Programmation pluriannuelle**

**3**

**La comptabilité budgétaire ne donne pas à l'ordonnateur de visibilité sur la trésorerie de l'organisme**

→ La prise en charge des mandats et des titres **n'est pas directement corrélée avec les décaissements/encaissements**

**GBCP** → **Comptabilité budgétaire en encaissement/décaissement**

1. La mise en œuvre du GBCP
- 2. Les concepts clés du GBCP**
3. Les travaux à mener au sein de chaque organisme
4. L'accompagnement proposé par les ministères financiers

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### Programmation

Une programmation à portée pluriannuelle et à maille infra annuelle afin de piloter au plus près l'activité tout en restant en lien avec la trajectoire des finances publiques.

### Destinations budgétaires

Un pilotage budgétaire par destination qui décline la stratégie de l'organisme au niveau des activités opérationnelles.

### Autorisations d'engagement

Pour le pilotage des dépenses par les engagements juridiques contractés auprès de tiers.

### Certification du service fait

Pour valoriser la charge (ou l'immobilisation) en comptabilité générale au plus près du fait générateur.

### Crédits de paiement et recettes budgétaires

Des crédits de paiement consommés au moment du décaissement, des recettes comptabilisées lors de l'encaissement dans une logique de pilotage de la trésorerie.

### Séparation des comptabilités

Comptabilité budgétaire : suivi en dépenses de deux natures de crédits différentes, les AE et les CP, et en recettes lors des encaissements.  
Comptabilité générale : suivi en droits constatés, au plus près du fait générateur (par ex. : notion de service fait).

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### Les AE et les CP

Une gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) fondée sur de nouvelles notions :

Les **autorisations d'engagement (AE)**

Les **crédits de paiement (CP)**

- ▶ Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice.
- ▶ Les **crédits de paiement (CP)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'exercice.

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### Le budget : AE/CP, recettes

- ▶ Le budget annuel de l'organisme est obligatoirement :
  - **exprimé en AE et CP** suivant 3 ou 4 enveloppes limitatives (fonctionnement, personnel, investissement, le cas échéant intervention) et **en prévisions de recettes** ;
  - **présenté par destination pour les dépenses** (le cas échéant par origine pour les recettes).
- ▶ Les **engagements juridiques** (commande, marché, contrat,...) consomment les AE et peuvent se dénouer sur plusieurs années :
  - Les paiements, qui consomment les CP, peuvent être réalisés sur l'exercice de souscription de l'EJ et sur les exercices ultérieurs.
- ▶ **Les recettes** sont comptabilisées lors de leur encaissement.
- ▶ **Il n'y a pas de période budgétaire complémentaire pour l'année N** : les consommations d'AE (EJ) et de CP (paiements) et les recettes réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier N+1 sont comptabilisées sur N+1.

## 2. Concepts clés du décret GBCP

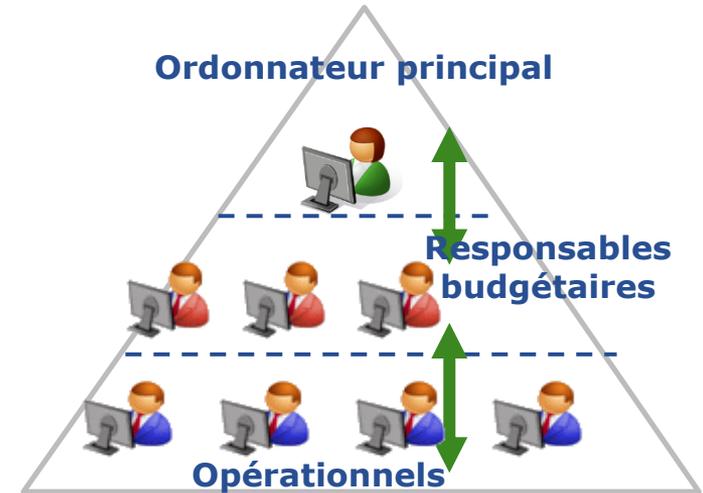
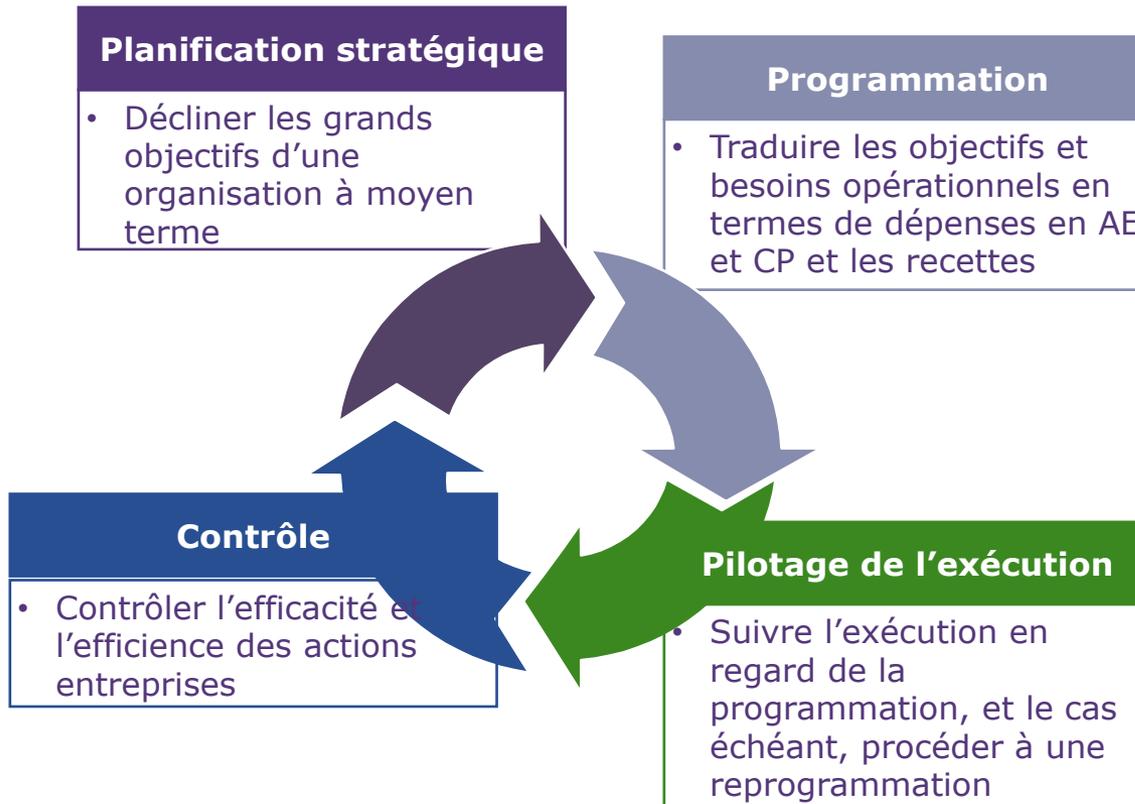
### La programmation budgétaire

- ▶ **La programmation budgétaire** qui traduit **la stratégie** de l'organisme et ses missions dans la gestion opérationnelle sur la base d'un nouveau référentiel de **destinations** :
  - consiste, dans une perspective pluriannuelle et à une maille infra-annuelle :
    - en dépenses à **établir les besoins de financement** des activités des services de l'organisme **en AE et CP**,
    - et en recettes à **établir les prévisions de ressources** (subventions, ventes, financements externes ...) ;
  - est exprimée suivant les axes budgétaires retenus par l'organisme (nature, destination, organisation ...) ;
  - permet d'établir le budget de l'organisme et de définir le cadre de référence du pilotage budgétaire ;
  - repose sur un dispositif de **dialogue de gestion** entre les responsables budgétaires et les services opérationnels.

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### Le dialogue de gestion

- Le **dialogue de gestion** entre les responsables budgétaires et les responsables opérationnels au sein de l'organisme doit être **permanent**.



## 2. Concepts clés du décret GBCP

### La qualité comptable

- ▶ **Le recours à des engagements juridiques (EJ)** qui traduisent les engagements fermes des organismes est le préalable nécessaire :
  - à la constatation d'un service fait indépendant de la réception de la facture ;
  - à la détermination sécurisée du compte de comptabilité générale (charge ou immobilisation) à partir de la nature de l'acquisition (nomenclature achat par exemple).
  
- ▶ **La comptabilisation du service fait en comptabilité générale** doit être réalisée au plus près du fait générateur (livraison) et donc indépendamment de la facture :
  - valorisation (montant en euros) du service fait sur la base de la réception des biens ou services ;
  - comptabilisation de la charge (ou immobilisation) en comptabilité générale lors de la certification du service fait par l'ordonnateur.

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### L'efficacité de la fonction financière

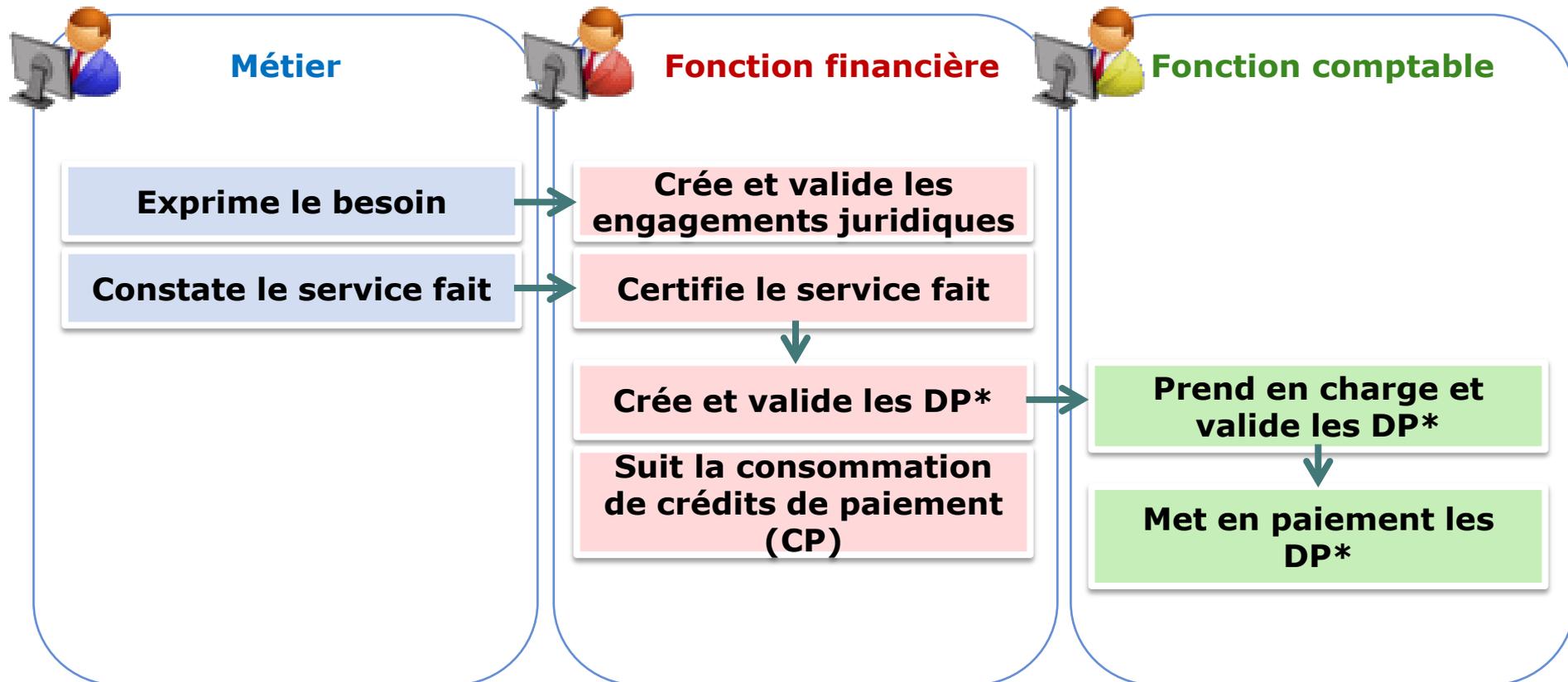
#### ► Les processus financiers peuvent être optimisés par :

- **la refonte des processus et la redistribution des rôles** des acteurs ;
- **la simplification des contrôles** pour fluidifier les processus : suppression de la logique de blocage à chaque maillon de la chaîne de traitement, avec une finalité d'efficacité globale ;
- **la mise en œuvre de la dématérialisation sur un périmètre étendu** (pièces budgétaires et comptables, pièces justificatives, validation des actes, échanges avec l'extérieur, etc.). Les bénéfices attendus sont notamment la réduction des délais de paiement, la réduction des coûts de fonctionnement et l'amélioration du service rendu.
- **la mutualisation des traitements**, le cas échéant, via la mise en œuvre de centres de services partagés (notamment services facturiers) où les compétences seront regroupées.

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### L'efficacité de la fonction financière

#### ► Exécution de la dépense : une clarification des acteurs et de leur fonction



\*DP : Demande de Paiement

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### L'efficacité de la fonction financière

#### ► Renforcement de la démarche de contrôle interne :

- mise en place de contrôles en fonction des risques et enjeux (contrôle hiérarchisé de la dépense, contrôle allégé en partenariat) ;
- suppression des contrôles redondants ;
- déclinaison sur tous les processus en fonction des spécificités de l'organisme.

# 2. Concepts clés du décret GBCP

## Synthèse des changements de concepts budgétaires et comptables

### AVANT

#### Notions et concepts caduques

Engagements comptables (réservation de crédits)

Micro-enveloppes limitatives

Période budgétaire complémentaire

« Bon à payer » sur la facture

Mandats

Numérotation continue des pièces (mandats, titres, bordereaux, etc.)

Bordereaux de mandats et de titres

Ressources affectées

### APRES

#### Nouvelles notions instaurées

Autorisations d'engagement (AE) / Crédits de paiement (CP)

Engagements juridiques

Programmation budgétaire infra-annuelle / pluriannuelle

Certification du service fait

Demande de Paiement

Dématérialisation

Traçabilité / auditabilité

Recettes fléchées

Opérations pour compte de tiers

#### Apports du décret DGCP

La mise en œuvre d'une comptabilité budgétaire distincte pour piloter l'exécution des dépenses et des recettes

Une meilleure traçabilité des dépenses et recettes, concourant à mieux maîtriser le budget de l'organisme

Un dialogue de gestion renforcé entre les différents acteurs

Une image plus sincère des comptes de l'organisme

Une opportunité d'optimiser les processus financiers et de renforcer l'efficacité de la fonction financière

## 2. Concepts clés du décret GBCP

### Synthèse

#### ▶ **Lisibilité, transparence, qualité des comptes**

- Adoption de modèles comptables et budgétaires normalisés (noms comptables et budgétaires).
- Affichage du budget et des comptes sur des critères partagés et lisibles par les publics non financiers (destinations budgétaires).
- Ancrage la gestion financière et comptable sur des concepts partagés (engagements juridiques, factures clients et fournisseurs...).

#### ▶ **Pilotage budgétaire, maîtrise de la dépense dès son déclenchement**

- Programmation budgétaire pluriannuelle actualisée en continu permettant d'assurer la soutenabilité budgétaire (en substitution aux enveloppes limitatives plafonnant les paiements).
- Prépondérance des autorisations d'engagement, qui permettent de maîtriser la dépense lors de son déclenchement, sur les crédits de paiement qui permettent de piloter la trésorerie.

#### ▶ **Professionnalisation de la fonction financière et recentrage des services sur leur activité métier**

- Mutualisation des activités financières (Achats, traitement des factures).
- Les services métiers expriment des besoins et constatent la livraison /réception du service fait.

1. La mise en œuvre du GBCP
2. Les concepts clés du GBCP
- 3. Les travaux à mener au sein de chaque organisme**
4. L'accompagnement proposé par les ministères financiers

# 3. Travaux à mener au sein de chaque organisme

## Tous les organismes sont concernés

**Des impacts sur chaque organisme,** quel que soit :

- sa taille
- son activité
- son mode de gestion
- etc.

**Des impacts sur l'ensemble de l'organisme,** au niveau de :

- son pilotage
- l'organisation de sa fonction financière
- ses processus
- ses systèmes d'information

- **L'ensemble des acteurs de la chaîne financière est concerné**
- **Des impacts potentiels sur les services métiers** à prendre en compte

**La nécessité d'une forte implication des responsables de l'organisme**

**Echéance de mise en œuvre du GBCP au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

# 3. Travaux à mener au sein de chaque organisme

## Les chantiers

La mise en place de la gestion en mode GBCP doit être appréhendée dans une vision à 360 degrés des impacts du décret et des opportunités offertes par la réforme.

**Quelle stratégie pour la fonction financière ?**

- Quelle vision, quelle ambition pour la fonction budgétaire et financière ?

**Quelle organisation et quels processus métiers en cible ?**

- Modification de l'organisation de la chaîne financière et clarification des rôles
- Refonte des processus existants
- Rationalisation des contrôles
- Mise en œuvre de la dématérialisation
- Mutualisation des traitements

**Quel accompagnement faut-il prévoir ?**

- Changement de culture / de mode de fonctionnement à accompagner
- Compétences à développer / renforcer (budgétaires, comptables et/ou managériales)

**Le système d'information : impacts et leviers**

- Adaptation / évolution des outils existants pour intégrer les changements sur les rôles des acteurs, les processus, les données à suivre, les modes de restitution...
- Utilisation de nouvelles technologies

# 3. Travaux à mener au sein de chaque organisme

## Les chantiers

GBCP, un projet transverse piloté par la direction générale.

### Désigner un responsable de projet GBCP au sein de chaque organisme

- Chef de projet interne à l'organisme
- Interface entre l'équipe GBCP accompagnement, les tutelles et l'organisme
- Pour porter la dimension « projet d'établissement »

### Etablir un plan projet spécifique en relation avec les ministères de tutelle

- Identifier les acteurs
- Attribuer les rôles et responsabilités
- Organiser les instances projet
- Elaborer et suivre un plan d'action

### Se familiariser avec les concepts clés du GBCP

- Informer et impliquer l'ensemble des métiers

### Identifier les impacts organisationnels

- Cartographier les processus existants
- Modéliser les processus cibles
- Définir la trajectoire de mise en œuvre

### Conduire le changement

- Définir et mettre en place un dispositif de communication et de formation

### Mettre en place le système d'information financière et comptable

- Recueillir les besoins
- Analyser les impacts
- Définir la stratégie SI
- Paramétrer, tester et déployer la solution

1. La mise en œuvre du GBCP
2. Les concepts clés du GBCP
3. Les travaux à mener au sein de chaque organisme
- 4. L'accompagnement proposé par les ministères financiers**

# 4. Accompagnement proposé par les ministères financiers

## L'offre de service



### Documentation

- **Objectif** : fournir un ensemble d'outil pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion



### Séminaires

- **Objectif** : présenter les thématiques essentielles à aborder dans le cadre du projet de passage au GBCP



### Ateliers thématiques

- **Objectif** : permettre l'échange et l'appropriation des concepts autour des thèmes de la bascule et de l'élaboration du budget



### Formations

- **Objectif** : former des « futurs formateurs » à même de relayer la formation des équipes en interne



### Web conférences

- **Objectif** : former tous les publics, en particuliers ceux des organismes éloignés géographiquement, sur des points particuliers de mise en œuvre du GBCP



### Réseau social GBCP 2016

- **Objectif** : animer une communauté d'échanges autour du décret GBCP

## 4. Accompagnement proposé par les ministères financiers

### Les supports (disponibles sur RSE et sur le site de la performance publique)

Un ensemble d'outils utiles pour la compréhension et la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion sont mis à la disposition des organismes.

#### Kit Communication

Pour concourir à la conduite  
du changement du projet  
GBCP

#### Contenu

Le kit présente :

- les éléments clés du nouveau modèle de gestion découlant de l'application du décret GBCP.

#### Kit Projet

Pour accompagner les  
responsables de projet dans leurs  
démarches

#### Contenu

Le kit présente :

- des rappels sur le contexte du décret GBCP ;
- les étapes-clés de la gestion de projet ;
- les facteurs clés de succès du projet GBCP.

#### Kit Organisation

Pour identifier les adaptations  
à apporter à l'organisation pour  
la mise en œuvre du décret  
GBCP

#### Contenu

Le kit présente :

- le nouveau modèle de gestion et l'organisation sous-jacente ;
- une proposition de démarche pour l'évaluation des écarts et la définition d'une organisation cible.

# 4. Accompagnement proposé par les ministères financiers

## Les supports (disponibles sur RSE et sur le site de la performance publique)

### Principes de Bascule

Pour réaliser la transition vers le nouveau modèle de gestion et assurer la bascule des opérations dans le SI GBCP

#### Contenu

Le kit présente :

- le nouveau cadre de référence
- le calendrier de la bascule
- la démarche de collecte et la reprise des données

### Supports de Formation

Pour former les contributeurs au projet GBCP

#### Contenu

Le kit comprend :

- des supports de formation reprenant le contenu du DPG pour chaque domaine en l'illustrant d'exemples et en insistant sur les nouveaux processus et les impacts organisationnels.

### Fiches thématiques

Développer des thèmes porteurs d'intérêts particuliers

#### Contenu

- Elaboration du budget
- Fiche « Ressources affectées »
- Fiche « Opérations pour compte de tiers »
- Fiche « Restitutions budgétaires et comptables transitoires au format GBCP »
- Fiche TVA
- etc.

# 4. Accompagnement proposé par les ministères financiers

## La plateforme collaborative « GBCP 2016 »

### Page de connexion

Un lien pour demander l'accès à la plateforme collaborative

**Liberté • Égalité • Fraternité**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**GBCP 2016**  
Accompagnement

**L'espace collaboratif des organismes publics pour la mise en œuvre du décret GBCP**

Accéder à mon compte

Mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#) **Connexion**

**Rejoignez la communauté GBCP**

Envoyer un mail

**L'actualité**

**Le questionnaire de maturité GBCP**

Il vise à mesurer la maturité des organismes par rapport à la cible GBCP afin d'identifier les besoins en termes d'accompagnement et les actions prioritaires à mettre en œuvre.

[Questionnaire de maturité](#)

**Prochaines publications**

Une version actualisée du DPG sera publiée à l'automne.

**La documentation**

**Référentiel fonctionnel**

- Référentiel fonctionnel de mise en œuvre des titres I et III du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) dans les organismes - mise à jour en octobre 2013
- Notice d'accompagnement au référentiel fonctionnel - mise à jour en novembre 2013
- Tableaux annexés au référentiel fonctionnel - mise à jour en octobre 2013
- Grille de recueil des observations - mise à jour en juillet 2013

**Dossier de prescription générale**

- Présentation générale
- Budget
- Dépense

Un accès login pour accéder à la plateforme collaborative

Un fil présentant les actualités récentes

Un espace pour consulter et télécharger les documents GBCP de référence

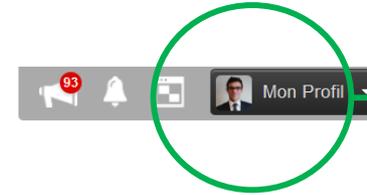
# 4. Accompagnement proposé par les ministères financiers

## La plateforme collaborative « GBCP 2016 »

### Page d'accueil



**GBCP 2016**  
Accompagnement  
L'espace collaboratif des organismes publics pour la mise en œuvre du décret GBCP



→ Votre espace personnel avec vos renseignements

Accueil | Groupes | Contacts | Messages | Découverte | Apps

 +

Un fil d'actualité présentant les publications récentes sur l'espace

**Martin Salomon**  
14 Groupes | 20 Contacts | 192 Contenus

**Mes applications**

- Gestionnaire des listes de mots-clés
- Banque documentaire
- Administration GBCP
- Indicateurs
- Groupes de travail
- Calendrier
- Questions et Réponses
- Tâches

**Mes groupes**

- Vie du Réseau
- Projets

Tous les groupes

Titre de l'article

**DERNIERS UTILISATEURS CONNECTÉS**

**MON FLUX D'ACTIVITÉS**

**Thierry Auda** a créé un **article**  
**Version de travail du document règles d'usage**  
30/09/2014 14:27 voir l'article Pilotage projet plateforme GBCP 2016  
Partager Je recommande commenter

**Frédéric Crespo** : Compléter son profil : Oui !  
Peut être préciser :  
photo de la personne (et non un avatar) de bonne qualité où on distingue bien la personne  
... Lire la suite  
30/09/2014 15:03

Répondre à ce commentaire...

**Tiphaine de Lourtioux** a modifié sa photo. 30/09/2014 14:50

**Martin Salomon** a publié une **question**  
Question **CNSA\_23/09**  
Non résolue Bonjour

Mon calendrier

Septembre 2014

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
		10:00 14:30	09:30 14:30	09:30 10:30 14:00		
8	9	10	11	12	13	14
15:00	10:00	09:00		09:30 10:30 14:30		
15	16	17	18	19	20	21
	09:30 14:30	10:00 14:30		09:30 10:30 14:30		
22	23	24	25	26	27	28
10:30 16:30	09:30 14:30	10:00 14:30	09:30 10:30 14:00			
29	30	1	2	3	4	5
10:30 14:00 16:00	08:30 09:30 15:00	09:30 09:30 14:30	09:30 14:00 15:00	10:00 14:00		
6	7	8	9	10	11	12
	14:30 09:30 14:30		14:30 14:30	14:30		

Voir le calendrier

→ Un calendrier affichant les différents évènements (rencontres, formations...)

Les différents groupes thématiques auxquels vous appartenez

Contacts en ligne

## Contactez l'équipe projet GBCP des ministères financiers



Réseau social d'entreprises GBCP2016 :  
<http://gbcp2016.finances.gouv.fr/>



Contact email pour toute question ou informations complémentaires :  
[gbcp.accompagnement@finances.gouv.fr](mailto:gbcp.accompagnement@finances.gouv.fr)